



HAL
open science

Le rôle de l'exposition permanente des colonies dans la diffusion de l'idée coloniale française

Christelle Lozère

► **To cite this version:**

Christelle Lozère. Le rôle de l'exposition permanente des colonies dans la diffusion de l'idée coloniale française. Gaiac, 2016, 6, pp.33-44. hal-01935663

HAL Id: hal-01935663

<https://hal.science/hal-01935663>

Submitted on 26 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour citer : Christelle LOZÈRE, « Le rôle de l'exposition permanente des colonies dans la diffusion de l'idée coloniale française », in *Revue Gaijac, Actes du Colloque Les colonies : Images – Discours – Leçons*, ESPE Martinique, n° 6, juin 2016, p 33-44.

Le rôle de l'exposition permanente des colonies dans la diffusion de l'idée coloniale française

Ouverte le 29 octobre 1855, dans le prolongement de l'exposition universelle, l'exposition permanente des colonies est installée dans le Palais de l'Industrie, avenue des Champs-Élysées, jusqu'à sa destruction en 1896. Cette institution ministérielle, qui avait pour objectif de faire connaître les produits des possessions outre-mer, est aujourd'hui très mal connue. Alors que les destins de l'Office colonial et de l'Agence générale des colonies sont parfaitement définis grâce aux travaux de Sandrine Lemaire, peu de publications évoquent encore le rôle et le rayonnement de ce lieu¹.

Après avoir mené un examen approfondi de nombreux catalogues et archives, il a été pourtant relevé la présence des collections de l'exposition permanente dans la plupart des salons coloniaux de province dès 1861, soit sous la simple forme de quelques produits et objets exposés, soit de manière plus significative. Sa trace a été également identifiée dans certains fonds de musées commerciaux provinciaux. Aussi, cette institution a peut-être été trop rapidement considérée comme un simple « prodrome de la propagande officielle », et son impact n'est peut-être pas aussi « minime » que les ouvrages semblaient le prétendre². Plusieurs questions se sont posées : dans quelles circonstances cette exposition est-elle née ? Quels ont été son rôle et sa vocation ? Par qui était-elle dirigée ? Quels produits et objets y trouvait-on ? Et surtout, dans quelle mesure a-t-elle joué un rôle de la colonie à la capitale et de la capitale à la province ? Sa création avait pour dessein, semble-t-il, de faciliter et d'encourager la circulation des produits, des objets, des idées et des hommes entre la métropole et les colonies, tout en assurant aussi une liaison entre la capitale et la province. Étudier plus en détail l'impact et la réception de cet organisme paraît donc être capital, malgré le peu de renseignements collectés qui puissent réellement le définir.

L'exposition permanente des colonies : premier « musée colonial » ?

La terminologie choisie pour qualifier cette institution coloniale soulève de nombreuses questions. Pourquoi les concepteurs du projet ont-ils préféré l'expression d'« exposition permanente des colonies » à celle de « musée colonial » ? De quels enjeux découle ce choix ? Comment une structure vouée au commerce, en particulier, peut-elle véritablement exister et se renouveler dans le temps ? Le concept d'une exposition qui serait perpétuelle n'est-il pas une utopie du XIX^e siècle ?

¹ Sandrine Lemaire. Propager : l'Agence générale des colonies (1920-1931), *Culture coloniale en France, de la Révolution française à nos jours*, op.cit., p. 197-206.

² Idem.

L'idée d'une « exposition permanente » se trouve dans les œuvres posthumes du publiciste et économiste Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865), à qui le prince Napoléon III confie la tâche de réhabiliter le Palais de l'Industrie après l'exposition universelle de 1855³. Construit par l'architecte Victor Viel (1796-1863), par les ingénieurs Alexis Barrault (1812-1867) et Georges Bridel, le Palais est érigé sur les Champs-Élysées. Emblème de la modernité⁴, glorifiant les arts et l'industrie, il est inauguré le 15 mai par l'empereur Napoléon III, qui décide de conserver le monument et de le destiner à des fonctions d'utilité publique⁵. Afin d'établir un projet de réhabilitation, il fait appel à Pierre-Joseph Proudhon⁶, qui propose la création d'une institution vouée au commerce et que l'État subventionnerait en remplacement des expositions universelles. Pour en définir le concept, Proudhon crée la *Société de l'exposition perpétuelle*⁷ et développe le projet d'une « exposition permanente », qui serait à ses yeux plus utile, plus pratique et plus réaliste qu'une « exposition passagère⁸ ». Il y reprend une partie de ses idées sur l'échange et le crédit. Le projet de Proudhon n'aboutit pas, mais le concept d'une exposition permanente dans le Palais de l'Industrie est maintenu, afin d'accueillir les produits et les objets des colonies.

Une structure créée et organisée comme un musée

L'expression « musée colonial », utilisée pour qualifier les collections du Palais de l'Industrie, est employée dans plusieurs sources publiées. Le botaniste Henri Baillon, en 1867, dans *Adansonia : recueil d'observations botaniques*⁹, évoque le « Musée des colonies françaises ». Le même qualificatif est utilisé par la ville du Havre dans le *Journal Officiel*¹⁰ de son

³ Pierre-Joseph Proudhon. *Œuvres posthumes, Théorie de la propriété, appendice Projet d'exposition perpétuelle*, Paris, Librairie Internationale, 1866, p.249-297.

⁴ Symbole de modernité, par l'emploi de matériaux nouveaux, le Palais de l'Industrie, construit entre

1853 et 1855, avait une façade en pierre et une structure de fer et de verre. Il était semble-t-il la réponse architecturale française à l'ostentatoire Crystal Palace de Paxton. L'entrée principale, en forme d'arc de triomphe, portait au-dessus de l'attique, un groupe sculpté par Elias Robert représentant *la Patrie couronnant l'Industrie et les Arts* ; la corniche placée en dessous était décorée d'un bas-relief de Desbeufs, représentant des *Allégories de l'Industrie et des Arts*, et, enfin, dans le tympan même du portail, deux *Renommées* sculptées par Diébold dont la légende reprenait encore la même thématique. Jean-Pierre Leduc-Adine perçoit dans cette insistance décorative une volonté de Napoléon III de faire du Palais de l'Industrie un symbole économique, politique et idéologique, dont le but serait de faire de la France une référence industrielle et artistique mondiale. Cf. Jean-Pierre Leduc-Adine : « Les arts et l'industrie au XIX^e siècle », *Romantisme*, 1987, volume 17, n°55, p. 67-78.

⁵ Plusieurs idées sont soumises à l'Empereur : une Bourse, un Opéra et une caserne. Cf. Charles Lavollée : « Des expositions universelles à propos du rapport du prince Napoléon », *Revue des Deux-Mondes*, mai 1858, p. 440.

⁶ Pierre-Joseph Proudhon : *Œuvres posthumes, Théories de la propriété, appendice. Projet d'exposition perpétuelle*, Paris, Librairie Internationale, 1866, p. 249-297.

⁷ Idem, p. 251-252.

⁸ Idem, p. 251-252.

⁹ Henri Baillon : « Études sur l'herbier du Gabon du Musée des colonies françaises », *Adansonia :*

recueil d'observations botaniques, Paris, H. Baillon et F. Savy., 1867, p. 82.

¹⁰ *Journal Officiel*, F2 30 Liasse 7.

exposition en 1887. L'exposition permanente des colonies peut-elle être considérée comme le premier « musée colonial » parisien de France ? Rappelons que le musée du Trocadéro n'est ouvert qu'en 1878 sous le nom de Muséum ethnographique des missions scientifiques, à la suite, lui aussi, de l'exposition universelle de Paris. Les premières collections sont d'ailleurs présentées par Ernest Hamy dans le Palais de l'Industrie.

Le terme « musée » est défini aujourd'hui comme une « *institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation*¹¹ ». L'exposition permanente, par sa structure et son organisation interne, peut s'apparenter à un musée national voué à deux thématiques : les productions relatives au commerce colonial, et l'art et l'ethnographie. Comme une institution muséale, sa fonction est de rendre des collections accessibles à un public, de conserver des objets dans un bon état, de réaliser des études scientifiques diverses et d'animer les collections par une vulgarisation du langage¹². Elle est dirigée par un conservateur d'État et dépend du ministère. Par ces caractéristiques, l'exposition permanente des colonies peut être considérée comme le premier « musée colonial » de France.

Toutefois, la notion de conservation du patrimoine ne semble pas réellement s'appliquer à cette institution (hormis dans les salles ethnographiques), car il s'agit moins d'un « musée colonial » que d'une exposition en priorité vouée au commerce. Bien que cette notion soit beaucoup plus complexe, le patrimoine se définit dans un premier temps comme un héritage du passé à conserver. Il ne s'applique donc pas à une institution qui doit être, au contraire, active, toujours tournée vers l'avenir, vers l'invention et la nouveauté, et rester constamment soucieuse de la concurrence. Le principe d'une « exposition » qui serait « permanente » suscite l'idée d'un dynamisme continu, d'une émulation constante entre les nations, de liens continus avec les expositions européennes. Au regard des pays étrangers, elle doit constamment symboliser la modernité et le progrès, qui caractérisent l'esprit du XIX^e siècle. L'exposition du Palais de l'Industrie a donc pour principale vocation d'être le prolongement continu des expositions universelles.

Mais une exposition des colonies, qui serait perpétuelle, n'est-elle pas une utopie ? En effet, sa pérennité entraîne un renouvellement constant des échantillons périssables, une connaissance pointue des innovations commerciales et des réorganisations internes incessantes. Quel avenir avait une telle institution ? Pour bien comprendre son fonctionnement, il faut donc commencer par étudier l'origine de sa création.

L'origine de la création

Dans la même dynamique que les expositions provinciales, l'idée d'une exposition permanente des colonies dans la capitale est née sous l'impulsion des expositions universelles de Londres (1851) et de Paris (1855). L'initiative est donnée par le ministère de la guerre, qui constitue dans ses locaux une première collection privée de produits algériens. En premier lieu, cette collection n'a pour objectif que d'instruire le personnel. En 1854, après le succès de l'exposition londonienne, « *signal d'une ère nouvelle*¹³ », le ministère organise une exposition à

¹¹ Définition de l'ICOM, 2007.

¹² Dominique Poulot, *Musée et muséologie*, Paris, La Découverte, 2005.

¹³ Émile Cardon, Adolphe Noïrot, *Guide du visiteur de l'exposition permanente de l'Algérie et des colonies*, Paris, Librairie internationale, 1860, p. 1-9.

Alger, premier corollaire de l'exposition de Paris, et fait transférer ses collections, enrichies par des dons et des envois de l'administration algérienne, d'abord dans une maison particulière, rue de Bourgogne, puis à l'hôtel Sesmaisons, rue de Grenelle-Saint-Germain¹⁴. Ce petit musée commercial de l'Algérie est dirigé par Ed. Bouvy¹⁵, commissaire de la colonie aux expositions de Londres et de Paris. Mais l'institution, qui doit, hormis l'exhibition des produits naturels des trois provinces algériennes, servir de support de propagande et de vulgarisation, ne répond pas aux attentes du ministère : située trop loin du centre-ville, elle n'est fréquentée que par un public de professionnels. En parallèle, le ministère de la Marine ouvre au 244, rue de Rivoli, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Talleyrand, une première exposition permanente des colonies qui obtient un grand succès. Elle s'étend sur sept salons qui comportent des échantillons minéraux, animaux et végétaux des Antilles, de la Guyane, de la Réunion, du Sénégal, des établissements de l'Inde et des îles françaises de l'Océanie.

Après la création d'un ministère de l'Algérie et des Colonies, le 24 juin 1858, le prince Napoléon III, par arrêté du 2 décembre 1858¹⁶, décide de réunir les deux musées dans un même local, sous le nom d'« Exposition permanente de l'Algérie et des colonies¹⁷ ». Cette exposition, dirigée par le nouveau ministère, est ouverte au public en 1859 : elle est placée au premier étage du Palais de l'Industrie, dans la galerie sud, lieu symbolique et chargé du souvenir de l'exposition universelle.

L'exposition permanente fonctionne donc comme un musée national. Pour la collecte des collections, un comité d'exposition est établi dans les chefs-lieux des trois provinces de l'Algérie et dans chacune des colonies. Les membres de ces comités consultatifs font partie de l'élite outre-mer et sont « *formés autant que possible par des membres des chambres d'agriculture et de commerce*¹⁸ ». Les échantillons sont remis par les administrations locales et des particuliers (négociants, médecins, capitaines de navire), dans le but de faire découvrir ou tester les nouveaux produits. Les produits et objets de la colonie, une fois rassemblés par un intermédiaire, sont donc envoyés vers la capitale afin d'être centralisés.

Dès le départ, l'exposition permanente des colonies a pour objectif de favoriser le développement de la colonisation en privilégiant la vulgarisation de la connaissance du produit colonial, susceptible d'être exploité dans les différentes colonies. Chaque produit, chaque objet a sa fonction, et se destine à un public intéressé : les échantillons naturels et fabriqués témoignent des ressources commerciales et industrielles ; les spécimens de la faune et de la flore offrent aux naturalistes des sujets d'études ; et les collections ethnographiques initient les visiteurs aux mœurs et aux usages des populations indigènes. L'exposition se divise en deux parties : l'une consacrée à l'Algérie, et l'autre, aux autres colonies françaises. La classification des collections est déterminée dès 1859 par le premier conservateur, Charles Eugène Aubry Lecomte. Elle reprend les méthodes

¹⁴ Ministère de la guerre, *Catalogue explicatif et raisonné de l'exposition permanente des produits de l'Algérie suivi du Catalogue méthodique des produits algériens à l'exposition universelle de Paris en 1855*, Paris, Imprimeurs de l'Institut rue de Jacob, 1855, p.5.

¹⁵ Ed. Bouvy est commissaire de l'Algérie à l'exposition universelle de Londres et de Paris, délégué du ministère de la guerre.

¹⁶ « Arrêté du prince prescrivant la réunion de l'exposition algérienne et de l'exposition coloniale dans le même local, sous le nom d'Exposition permanente de l'Algérie et des colonies », *Bulletin officiel de l'Algérie et des colonies contenant les actes officiels relatifs à l'Algérie et aux colonies*, 2 décembre 1858, Algérie, p.212.

¹⁷ M. P. de Menerville : *Dictionnaire de Législation algérienne, code annoté et manuel raisonné des ordonnances, décrets, décisions et arrêtés publiés au Bulletin officiel des actes du gouvernement*, 1e volume, 1830-1860, Paris, 1867, p. 318-319.

¹⁸ Émile Cardon, Adolphe Noirot, *op.cit.*

muséographiques. Chaque partie (Algérie et colonies) se partage en grandes divisions, elles-mêmes subdivisées en quatre séries : les végétaux et produits végétaux ; les minéraux ; les animaux et les produits animaux ; les industries indigènes et l'ethnographie. Afin de faciliter la lecture de l'exposition par le visiteur, les produits et les objets sont étiquetés dans un but pratique et didactique, avec le nom de l'objet, le lieu d'origine, le nom du donateur, ainsi que quelques indications sommaires et un numéro d'ordre (si besoin) correspondant à un répertoire.

Très peu d'informations renseignent sur le contenu des collections ethnographiques conservées à l'exposition permanente des colonies. En 1861, les journalistes Émile Cardon et Adolphe Noirot, directeur de la *Revue du monde colonial*¹⁹, décrivent les collections dans un *Guide du visiteur de l'exposition permanente de l'Algérie et des colonies*. Celui-ci permet de visualiser la salle consacrée à l'ethnographie algérienne et celle vouée aux curiosités ethnographiques des autres colonies²⁰. La description de ces salons plonge le lecteur dans un inconnu mystérieux, aussi inquiétant qu'envoûtant. La muséographie suggérée semble celle des musées ethnographiques caractéristiques du XIX^e siècle, privilégiant à la fois le pittoresque, la profusion d'objets et la vulgarisation à vocation pédagogique. Tableaux scénographiques, panoplies et mannequins servent de supports didactiques, dont le but est de caractériser les mœurs et les coutumes des « peuples sauvages ».

La vocation de l'exposition permanente : prendre le contrôle des salons coloniaux provinciaux ?

1861-1883, une prise de contrôle progressive

Dès sa création, l'exposition permanente des colonies paraît avoir eu pour seconde vocation de diffuser l'idée coloniale ministérielle à l'échelle nationale, et cela, en prenant le contrôle progressif des salons coloniaux provinciaux : centraliser pour mieux décentraliser. Cette hypothèse s'appuie sur trois faits. Le premier, déjà évoqué, concerne la terminologie utilisée, terminologie qui marque une volonté sémantique de prolonger le souvenir de l'exposition universelle de 1855 en rendant son action continue (concept de Proudhon). Le choix de l'emplacement semble alors stratégique. Le second argument a rapport avec le choix du premier conservateur : Charles Eugène Aubry-Lecomte²¹. En plaçant un spécialiste des expositions coloniales à la tête de la direction de l'exposition permanente, nous percevons déjà une volonté ministérielle de s'ouvrir sur l'extérieur à travers le dynamisme de son conservateur. Présenté sous le titre de « commissaire général de la marine et de l'exposition permanente », Aubry-Lecomte se déplace en province et à l'étranger en tant que spécialiste, représentant de l'idée coloniale française et collectionneur convaincu. Nous retrouvons d'abord son nom à l'exposition universelle de 1855, où il expose des produits naturels du Gabon ; puis à l'exposition de Nantes en 1861, où il présente des échantillons de cafés de la côte occidentale d'Afrique et du Gabon. Il est aussi responsable de la présidence du Jury à l'exposition du Havre de 1868. Son nom est noté dans les archives de l'exposition

¹⁹ *La Revue du monde colonial : organe des intérêts agricoles, industriels, commerciaux, maritimes, scientifiques et littéraires des deux-mondes* est publiée sous la direction d'Adolphe Noirot de 1861 à 1865.

²⁰ Émile Cardon, Adolphe Noirot, *op.cit.*

²¹ ANF LH/69/26.

universelle et internationale de Lyon en 1872²². Sa participation est aussi constatée à l'exposition universelle de Vienne en 1873. En août 1876, son patronyme apparaît au rang de donateur d'échantillons de gutta-percha du Cambodge au musée de matières premières et de produits fabriqués de Bordeaux, et il est alors présenté sous le titre de « directeur de l'exploitation coloniale des Champs-Élysées ».

Orateur savant et admiré, Aubry-Lecomte diffuse donc l'idée coloniale ministérielle et noue petit à petit des contacts avec la province, en soulignant l'utilité et la richesse que peuvent apporter les collections de l'exposition de la capitale.

L'idée d'une prise de pouvoir progressive de l'État sur les salons coloniaux de province, par le biais de la création de l'exposition permanente, se confirme nettement avec notre troisième argument. En effet, dès 1861, le ministère de la Marine et des Colonies s'insère discrètement dans les expositions provinciales en proposant une petite collection d'objets et de produits issus de la capitale. Nantes, en effet, bénéficie, pour sa « partie coloniale et algérienne²³ », des collections de l'exposition permanente. Nous notons également une classification similaire à celle de l'exposition du Palais de l'Industrie : l'exposition de Nantes isole les produits coloniaux dans une salle et distingue l'Algérie des autres colonies françaises. La présence dans la manifestation nantaise d'Eugène Aubry-Lecomte, rappelons-le, est remarquable. Nous avons vu également que le « salon colonial » de Metz est en réalité un salon parisien, donc, le rapprochement avec l'exposition du palais de l'industrie est possible : la brochure d'Émile Cardon et Adolphe Noirot est notamment présentée²⁴. Le catalogue de l'exposition bordelaise de 1865 souligne également la présence des collections de la capitale dans la ville. Néanmoins, Bordeaux reste autonome et ne semble pas avoir été influencée dans sa scénographie. Contrairement à Nantes, Bordeaux, par le biais de *La Société Philomathique*, a en effet, depuis 1850 déjà, une solide expérience dans l'organisation des « salons coloniaux ». La ville a donc ses habitudes et sa propre classification qui tient compte de la forte participation des exposants privés.

Cette intrusion des collections du ministère de la Marine et des Colonies en province reste encore anecdotique sous le Second Empire, malgré les efforts de son conservateur. L'exposition permanente des colonies apparaît encore comme un simple fonds d'échantillons et de collections, présenté parmi les autres exposants. Elle semble alors d'abord servir de réservoir de produits et d'objets et ensuite de premières références muséographiques à des salons coloniaux dont la scénographie reste encore balbutiante et peu organisée.

Centraliser pour mieux décentraliser

Le troisième point concerne plus particulièrement l'évolution structurelle et statutaire de l'exposition permanente. À partir de 1883, Félix Faure (1841-1899), alors sous-secrétaire d'État au Commerce et aux Colonies, souhaite élargir le cadre de l'institution afin d'en augmenter l'utilité pratique. En 1887, celle-ci est placée sous le haut patronage d'un conseil supérieur qui se compose des représentants des colonies au Sénat, et à la chambre des députés ainsi que de

²² *Liste des récompenses, section Algérie, Exposition universelle et internationale de Lyon 1872*, AM de Lyon. Dossier 781 WP 009.

²³ Nantes, F2 C13, Dossier 13. Archives Municipales de Nantes.

²⁴ Émile Cardon, Adolphe Noirot, *op.cit.*

l'élite politique. Elle devient alors non plus un simple récepteur d'échantillons commerciaux et de collections ethnographiques issus de l'empire, mais un véritable outil pédagogique. Les projets sur l'école de Jules Ferry sont en effet marqués par une volonté de rendre plus accessibles au grand public les collections muséales et les expositions²⁵. *Exposer, promouvoir, vulgariser*²⁶, deviennent les trois points essentiels de la politique républicaine. Pour enraciner l'idée coloniale à l'échelle nationale, l'État comprend qu'il faut créer une dynamique rhizomique et ne pas se limiter uniquement à des initiatives parisiennes. Il perçoit alors un moyen d'utiliser la structure comme un diffuseur de l'idée coloniale française en province et à l'étranger par le biais des expositions et des musées commerciaux.

À la fin du XIX^e siècle, Fernand Blum déclare que si l'exposition permanente des colonies veut réaliser *son programme de vulgarisation*²⁷, elle doit être représentée *dans toutes les expositions temporaires (concours régionaux, expositions nationales □ officielles ou autres □, expositions internationales...)*²⁸, du moment que cette participation se révèle être *une occasion utile d'étude pour les ressources économiques de nos possessions d'outre-mer*²⁹.

« Tel est encore aujourd'hui le rôle de l'exposition permanente, au point de vue colonial. C'est ainsi qu'elle a été appelée à prendre aux expositions universelles, qui viennent de s'ouvrir à Anvers et à Lyon, de même Galathée avait précédemment envoyé des spécimens de ses collections aux grandes expositions universelles de 1867, 1878 et 1889, aux concours agricoles de Paris, aux expositions de Bordeaux, du Havre, de Beauvais, puis à l'étranger, aux expositions de Porto, d'Altona, de Vienne, d'Amsterdam, de Madrid et tout récemment à celle de Chicago³⁰. »

Dans une démarche attractive, l'institution parisienne propose à la province non seulement des collections coloniales complètes et pédagogiques, mais elle facilite aussi leurs acheminements et agencements par la mise à disposition de techniciens et de scénographes, spécialistes dans la mise en scène coloniale. En contrepartie, les villes intéressées, en acceptant cette intrusion, participent directement ou indirectement à la diffusion d'un discours unilatéral stéréotypé. L'État met en place un concept nouveau, vecteur d'enracinement d'un prototype d'exposition provinciale à vocation républicaine (c'est-à-dire non élitiste) structuré par une classification thématique et géographique, à la mise en scène didactique à vocation populaire. Attirant particulièrement les manifestations les plus modestes, les organisateurs provinciaux y virent en premier lieu un moyen de déléguer les énergies et de bénéficier en plus de collections « exotiques » officielles, susceptibles d'attirer un public nombreux et varié, du simple flâneur au professionnel³¹. Elles revendiqueront par cette présence ultramarine l'internationalité de leurs expositions.

²⁵ Dominique Poulot, *Une histoire des musées de France, XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, 2005.

²⁶ Pascal Blanchard, Sandrine Lemaire, Nicolas Bancel, *Culture coloniale en France, de la Révolution française à nos jours*, op.cit., p. 110-119.

²⁷ Fernand Blum, *Ministère des Colonies, Exposition permanente des colonies, Notices coloniales publiées sous le patronage de M. Delcassé, ministre des Colonies, à l'occasion de l'Exposition universelle, internationale et coloniale de Lyon (1894)*, Melun, Imprimerie administrative, 1894, p. 7-14.

²⁸ Idem.

²⁹ Idem.

³⁰ Idem.

³¹ Ce même procédé sera repris dès la fin du XIX^e siècle par des entrepreneurs privés peu scrupuleux, bénéficiant du soutien de l'État, proposant dans toute la France des expositions standardisée, « clés en main », avec une section coloniale et un village nègre. À des fins purement commerciales, ils véhiculèrent à grande échelle un racisme populaire et fantasmagorique.

Ainsi, les « sections coloniales » des expositions de Beauvais (1885) et du Havre (1887) seront entièrement orchestrées par Paris³². Albert Grodet et Théophile Bilbaut seront les premiers techniciens à être affectés en province en tant que spécialistes de la mise en scène coloniale. Le compte-rendu de l'exposition de Beauvais fait l'éloge du savoir-faire des deux hommes. Grâce à une mise en scène méthodique et géographique, le visiteur est invité au voyage : peaux, plumes, ivoires d'animaux se mélangent aux produits alimentaires. Les premiers servent à illustrer les mœurs et les coutumes dans les colonies, et les seconds, à mettre en relief la richesse des ressources coloniales. L'aspect pittoresque et folklorique est privilégié : poteries, gris-gris et armes indigènes. *Bilbaut a su donner un aspect pittoresque et caractéristique au groupe colonial*, souligne Émile Dupont³³.

L'exposition coloniale de Lyon de 1894 marquera le triomphe en province de l'exposition permanente des colonies qui enverra de nombreuses collections ethnographiques parisiennes au service de la propagande coloniale. Les collections envoyées, liées aux noms de grandes personnalités, (le prince Henri d'Orléans), à des récits militaires ou à des missions d'exploration (Ferdinand de Behagle, Albert Bonnel de Mézières par exemple) ou des missions scientifiques (collection Maurice Maindron), elles alimentent l'imaginaire du visiteur en contribuant à crédibiliser et à illustrer des principes idéologiques et scientifiques. La scénographie joue ainsi sur la profusion d'objets curieux, aussi barbares que fascinants, dans un désordre ordonné, et tant à délivrer un unique message, celui d'une France non seulement conquérante, mais aussi bienfaitrice puisque civilisatrice.

L'exposition permanente devient ainsi un organe de propagande officiel, prémices de l'Office colonial créé en 1899, et le premier fonds des sections coloniales nationales et internationales jusqu'à sa fermeture.

Une exposition vouée à l'échec ? Le lien avec l'Office colonial.

Quel avenir pour une institution qui doit maintenir un niveau de connaissance à la pointe de la modernité ? Face à cette émulation constante, l'exposition permanente des colonies doit, semble-t-il, affronter de nombreuses difficultés. L'une d'entre elles est le renouvellement incessant des échantillons de produits minéraux, végétaux et industriels, par ceux qui sont à la fois périssables et jamais assez modernes pour la connaissance. L'administration répond-elle véritablement à un besoin des négociants, ou assiste-t-on à la fin du XIX^e à un phénomène de lassitude ? La fermeture en 1896 de l'exposition permanente des colonies, après la destruction du Palais de l'Industrie, est peut-être le signe de son propre déclin. Le manque d'informations sur son histoire ne nous permet pas de répondre formellement à ces questions. Toutefois, l'ouverture des musées commerciaux et/ou coloniaux de Lille, Rouen, Marseille, Bordeaux, musées qui pourraient être considérés aujourd'hui comme des annexes de l'exposition permanente, montre qu'il y a un véritable effet tremplin en province et que les rhizomes de l'idée coloniale s'implantent partout en France dès la fin du XIX^e siècle. L'Office colonial, créé en 1899, est sans aucun doute l'héritier de l'exposition permanente. L'une de ses premières préoccupations, comme nous l'apprend la *Revue de Géographie*³⁴ de 1903, est de reconstituer le musée colonial grâce aux anciennes collections de l'exposition permanente et aux legs provenant de l'exposition universelle de 1900.

³² C. Lozère, « Les premiers modèles scénographiques adaptés à la province », *Mise en scène de l'objet dans les « salons coloniaux de province, vers des modèles d'expositions coloniales*, Thèse de doctorat en histoire de l'art sous la direction de Dominique Jarrassé, université Michel de Montaigne, Bordeaux III, p.152-166.

³³ « Discours d'ouverture d'Alphonse Dupont », *Journal de l'Oise*, samedi 30 mai 1885. Archives Départementales de l'Oise.

³⁴ Anonyme, « Le Musée colonial », *Revue de Géographie*, 27^e année, Paris, décembre 1903, p. 75-78.

Christelle LOZÈRE-BERNARD – Maître de conférences en histoire de l'art – Université des Antilles, EA. 929 AIHP-GEODE.